



Procès-verbal du COSP/COPIL
Salle du Conseil le lundi 02 mai 2022
Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, E. MOUJAL, O. VERNIER, M. TELLER, T. MARTEU, P. LUPPI, A. GAZANO, G-C GIORGINI, F. GHELFI, S. BRICCA, M.O DIEMER, M. GUERRINI, K. DEHARBE, L. ANTONINI COCHIN, J-C MARTIN, H. GOUDINEAU, B. THERACHE, R. CHABBERT

Avaient donné procuration : M. OUAKNINE, C. COURTIN, A. MILLET DEVALLE, M. MEZAGUER, C. PINA, F. CROUZATIER-DURAND, A. TRESCASES, Y. STRICKLER, P. TÜRK, J. S. BERGÉ

Etaient absents non représentés : C. VALLAR, G. LERAY, M. LATINA, U. MAYRHOFER, L. PINEAU, N. TOURNOIS, G. GOIRAN, M. BASSI, F. BELLONE, J. DEBACKER, Y ; RUMPALA, A. SARADJIAN, G. MASSE, Y. BRAHMI, L. CORRADI.

Etaient présents à titre consultatif : S. MACCAGNAN, Directrice des études, L. REDFERN, Coordinatrice section langue, N. CARLES, Responsable service scolarité, S. NAIZOT, Responsable Relations internationales, S. SAADI, Responsable service personnel, E. DUCHEZ, Chargée de communication, E. COUET, Responsable service financier, D. THEROND, Responsable BU, C A. LÉZÉ, Assistante du Doyen.

Début de séance à 9h05

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen

- Le prochain COSP/COPIL aura lieu le lundi 27 juin à 9h.
- La Rentrée solennelle se tiendra le mercredi 9 novembre et l'invité d'honneur sera Maître Jean-Yves LEBORGNE, avocat pénaliste.
- Ce jeudi 5 mai se déroulera la soirée entreprise au Negresco.
- La Faculté accueillera, à la demande de la ville, une cérémonie de fin d'année universitaire destinée aux seniors sur les bancs de fac (de toutes les composantes), le lundi 23 mai à 14h (présence du Maire et de l'adjointe en charge des seniors). La proposition d'accueil au sein de l'établissement est reconduite l'année prochaine, en tenant compte des travaux sur site et en adaptant le format de présence des seniors.
- La Garden Party aura lieu le vendredi 8 juillet avec un buffet autour de la Villa Passiflores.

INFORMATION TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (planning en PJ)

Prise de parole d'Hubert GOUDINEAU, Directeur administratif

Un nouveau planning des travaux est fixé (il faut actuellement se référencer au planning en PJ et suivre l'évolution sur la page travaux de notre site internet, Emmanuelle DUCHEZ réalise une mise à jour quotidienne).

Une modification a eu lieu pour la période de juillet/aout car la livraison des menuiseries pour la partie centrale du bâtiment principal a pris du retard.

Les travaux pour cet été concerneront, à partir de début juillet, les menuiseries de l'extension et de l'amphithéâtre 1 et 2. La modification des luminaires s'effectuera dans le bâtiment principal en juillet et août pour les salles de cours et les bureaux des enseignants. Nous profiterons de la période de fermeture estivale pour équiper également les bureaux administratifs.

En septembre et octobre, les travaux concerneront la partie amphithéâtres du bâtiment principal et l'aile nord (amphi 200, 201, 202, l'école doctorale, le laboratoire GREDEG, le bureau de l'assistante sociale et l'OVE).



A partir d'octobre et jusqu'à décembre, l'extension sera de nouveau en travaux.

La BU sera fermée toute l'année universitaire prochaine et nous allons créer un service de prêts dans la salle de lecture de la Villa Passiflores avec un dépôt au sous-sol.

Nous avons rencontré le CROUS la semaine dernière et il nous mettra à disposition l'ancien réfectoire (niv -1) d'une capacité de 250 places qui sera installée en salle de lecture disponible toute la journée en semaine.

Un dispositif sera mis en place pour permettre au personnel de la BU d'accéder aux documents demandés par les étudiants. Il y aura cependant une période délicate en septembre/octobre car une opération de désamiantage est prévue et les fonds documentaires ne seront donc pas accessibles.

2) Bibliothèque et documentation

Prise de parole de Dounia THEROND, Responsable de la bibliothèque universitaire.

- Nous sommes sur la préparation du transfert des collections empruntées en 2021 et 2022 et celui des ouvrages nouvellement acquis dans l'année. Cela représentera plus de 8000 ouvrages. Nous travaillons sur les statistiques d'usage pour savoir ce qui sera vraiment utile pour les étudiants et sur l'année universitaire complète. Jusqu'à fin août (ou au-delà suivant le calendrier réel des travaux), la BU sera ouverte à tous les étudiants et enseignants qui auraient besoin de faire des emprunts de dernière minute.

- Il serait souhaitable que les doctorants anticipent leurs besoins car notre budget permet l'achat d'ouvrages toute l'année.

- Le problème est l'inaccessibilité, en septembre et octobre, des thèses et ouvrages en format papier dont nous avons l'exclusivité.

- Ces 8000 ouvrages ainsi que les acquisitions et les retours de l'été seront transférés à la Villa Passiflores ou au CROUS pour permettre aux étudiants de travailler dans un espace accueillant et proposant une documentation la plus variée possible.

- Les autres bibliothèques de l'université comme St Jean et Carlone resteront ouvertes (à noter soirées et week ends à Saint Jean d'Angely).

- Une navette entre les bibliothèques est également disponible pour toutes commandes de livres. Le Prêt entre bibliothèques des universités françaises sera renforcé.

- Notre service de reprographie ne pourra probablement pas être assuré car nous n'aurons pas le réseau adéquate (point à voir avec le campus).

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Prise de parole de la Professeure Eva MOUIAL, Vice doyenne à la pédagogie

- Les examens se sont bien déroulés mais nous avons encore des soucis de surveillance notamment une absence répétée des chargés de TD.
- La refonte des maquettes des Licences est en cours d'étude au sein de chaque département. Nous regrettons cependant le peu de monde lors de ces réunions car les maquettes de licences dépendent des maquettes de masters d'autant plus que ce travail permet une amélioration de ces formations.
- Nous avons terminé le travail sur l'HCERES et nous remercions Natacha CARLES pour son aide.

Prise de parole du Doyen

Le DU de Droit anglais, ouvert cette année, est lancé. Ce DU permet de former des étudiants à partir de la Licence 2 mais également les praticiens à la Common Law. Le DU comporte une vingtaine de candidats aux parcours diversifiés.

Prise de parole du Professeur Marc GUERINNI, Directeur d'étude niveau Licence

La Licence CPES (Cycle pluridisciplinaire d'étude supérieure) est issue d'un partenariat entre l'Université Côte d'Azur, le Lycée Stanislas de Cannes et le Lycée Massena. Elle est présentée comme une formation pluridisciplinaire d'excellence et en même temps comme un dispositif d'égalité des chances car, 40% des places seront réservées à des étudiants boursiers. Elle sera accessible aux bacheliers issus de bacs généraux avec mention bien et très bien, sélectionnés sur dossier avec des promotions de 90 étudiants maximum.



Dès la première année, on trouve un tronc commun à cette Licence composée de Culture générale, Economie/Droit, Langue, Communication orale, Prise de parole et Neurosciences. A cette formation s'ajoute deux parcours : un parcours Lettres et Société et un parcours Sciences et Société.

Le tronc commun est semblable pour la deuxième année, avec des majeures proposées et en ce qui nous concerne une majeure Droit et Science politique.

La troisième année reste encore un peu floue.

Le dispositif n'est pas fondé sur la mutualisation des cours, les cours se dérouleront a priori sur St Jean d'Angely avec une dotation du ministère pour financer les enseignements.

75% des cours auront lieu en classe préparatoire et le reste à l'Université et, plus les années avanceront plus la répartition des cours s'inversera.

Les réserves que nous pouvons formulées :

- Les composantes n'ont pas été associées pour déterminer le contenu et il n'y a pas eu d'accord de principe sur notre participation en Droit et Science politique.
- Cette formation pourrait attirer les bons étudiants et nous pourrions avoir à gérer les étudiants avec un niveau plus faible.
- Ce parcours ne doit pas faire croire aux étudiants qu'ils pourraient accéder à nos formations de Master 1 par la suite. Les cours de droit dispensés ne le permettraient pas.
- Le profil des étudiants pour entrer dans cette Licence et les débouchés ne sont pas encore assez claires.

Pour conclure, nous devons décider si nous souhaitons proposer des enseignants pour assurer des cours de Droit, sur quelles matières ? et sur quel volume horaire ?

→ En l'état, le COSP ne souhaite pas accompagner le déploiement de cette Licence.

Prise de parole de Natacha CARLES, Responsable du service scolarité

POINT PARCOURSUP

La phase des vœux sur Parcoursup est clôturée et nous regardons désormais les dossiers. Nous constatons sans surprise une augmentation du nombre de vœux (un peu plus de 1000 vœux supplémentaires par rapport à l'année dernière).

Nous allons prochainement auditionner les lycéens qui ont postulé dans notre Licence franco-allemande et franco-anglaise avec des oraux de vérification des connaissances en langue et de motivation. Nous devons rendre notre décision et les classements pour la Licence principale le 20 mai, pour une publication des résultats le 2 juin.

Cette année, nous ne regardons plus les dossiers de la Licence Droit Accès Santé (LAS), cette vérification est réalisée par la Faculté de Médecine

INFORMATION RECHERCHE

Prise de parole du Doyen

Nous travaillons sur la possibilité d'obtenir une version anglaise de la revue LexSociété.

Les activités cliniques ont pris beaucoup d'ampleur dans notre Faculté. Ces activités vont faire l'objet d'une communication globale afin de mieux les mettre en lumière et les valoriser à l'extérieur.

INFORMATIONS RELATIONS INTERNATIONALES

Prise de parole de Stella NAIZOT, Responsable du bureau des relations internationales

La Faculté a officiellement rejoint l'université franco-allemande. Il s'agit d'une organisation permettant de promouvoir les partenariats franco-allemands dans l'enseignement supérieur en recherche ou en formation. Ce label est un gage de qualité d'enseignement. Il permet d'avoir accès à certains fonds pour la Faculté, et nos étudiants bénéficieront de bourses dès la première année notamment pour pouvoir partir dans le cadre du double diplôme avec Sarrebruck.

La convention avec Essex est en cours de validation auprès du service juridique d'UCA pour une inscription et une validation au CAC le 12 mai. Nos premiers étudiants devraient partir à Essex en septembre (400 candidatures pour cette double Licence pour une promotion d'une vingtaine d'étudiants).

Prise de parole du Doyen

Nous accueillons l'Université d'Été, la « Thomas Jefferson School of Law » à partir du 16 mai et jusqu'au 3 juin. Nous allons profiter de leur présence pour négocier une évolution de l'Université d'été. Pour le moment les étudiants de Master bénéficient gratuitement de l'accès à un enseignement. Or, avons constaté que cela ne suffisait pas à les attirer.

Nous allons donc demander un accès payant à la totalité de l'Université, sur critère linguistique.

Cela constituerait une offre de formation supplémentaire en anglais avec délivrance d'un certificat, ce qui offrira un avantage sur le CV des étudiants. Cette formation serait aussi complémentaire du DU Common Law. Elle permettrait également à des étudiants qui ne peuvent pas partir à l'étranger d'obtenir un certificat de suivi d'une formation américaine.

3) Procédure bourses d'excellence SFRI

Prise de parole d'Hubert GOUDINEAU, Directeur administratif

Dans le cadre du dispositif « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » (SFRI), dont Université Côte d'Azur a été lauréate, l'EUR LexSociété bénéficie d'une enveloppe budgétaire pour financer des **bourses d'excellence** pour ses étudiantes et étudiants inscrits en Master, sur la période de juin 2020 à juin 2029.

L'EUR LexSociété souhaite faire bénéficier de ce financement certains de ses étudiants de Master et ainsi contribuer à valoriser les mobilités entrantes d'étudiants ayant un très bon niveau académique.

Les principes et règles suivants sont retenus :

Admissibilité :

- Cette bourse est réservée aux mobilités internationales entrantes. Seuls les étudiants ayant obtenu leur licence ou master 1 (ou diplômes équivalents) dans une université étrangère (UE ou hors UE) sont éligibles. Il n'y a pas de condition de nationalité.
- Seuls les étudiants inscrits dans un M1 ou un M2 porté par l'EUR Lexsociété pourront percevoir la bourse.

Candidature :

- Des campagnes d'appel à candidature seront organisées chaque année. Elles tiendront compte des calendriers de candidature des différentes mobilités entrantes (Erasmus, Campus France...) afin que les étudiants puissent faire de manière concomitante leur demande de mobilité et de bourse.
- Le dossier de candidature sera constitué des pièces suivantes :
 - CV
 - Relevé de notes des trois années de licence, et le cas échéant de Master 1
 - Une lettre de motivation présentant l'intérêt de la mobilité au regard de leur projet académique et professionnel et précisant les modalités de financement de la mobilité.

Principes et conditions d'attribution

- Une commission composée du directeur de l'EUR LexSociété, de la directrice-adjointe en charge de la pédagogie, d'un des deux co-délégués aux RI, du directeur administratif et de la responsable du BRI, étudiera les dossiers de candidatures. Le directeur de l'EUR, qui préside cette commission, est libre d'inviter tout autre personne dont la présence peut s'avérer utile.
- Les deux critères principaux seront :
 1. la qualité du dossier académique
 2. la cohérence et la qualité du projet

La situation financière des candidats pourra être prise en compte sans pour autant constituer un critère déterminant.

- Les propositions de la commission seront soumises au vote du COSP et du COPIL de l'EUR.



Caractéristiques de la bourse :

- Cette bourse n'est cumulable avec aucune autre bourse de mobilité internationale délivrée par Université Côte d'Azur.
- Le montant attribué est fixe : 600€/mois sur 5 mois pour une mobilité d'un semestre ou sur 10 mois pour une mobilité d'une année.
- La bourse sera **suspendue** en cas d'absence répétée et injustifiée de l'étudiant soit en cours, soit en travaux dirigés, soit aux examens. La bourse pourra être **retirée** en cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la procédure d'attribution de bourses d'excellence « SFRI » au bénéfice d'étudiantes et étudiants inscrits dans les Masters 1 et 2 relevant de l'Ecole Universitaire de Recherche Lexsociété.

4) Dispositif d'intéressement de l'alternance (cf : powerpoint Alternance + fichier Dispositif d'intéressement de l'alternance).

Après avoir entendu les exposés de Thierry MARTEU, Directeur adjoint aux relations socio-économiques, et d'Hubert GOUDINEAU, Directeur administratif, le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité :

- l'octroi aux responsables des parcours de Master en alternance d'une prime d'intéressement de 500€ brut par contrat.

Pour l'année 2022, cela représente un montant de **53 760€** de masse salariale (coût chargé) ;

- le prélèvement sur les crédits de l'alternance de l'EUR d'un montant de **10 000€** de masse salariale en vue du versement de primes d'intéressement aux personnels IATSS.

5) Maquette Licence 3 Droit franco-allemande

Prise de parole de Natacha CARLES, Responsable scolarité

Il s'agit d'adopter la maquette de la troisième année de la Licence franco-allemande. C'est un partenariat pédagogique que nous avons commencé en 2018 pour lequel les étudiants partaient les deux premières années en Allemagne à Sarrebruck. Ils doivent effectuer leur troisième année de Licence à la Faculté.

Dans ce cadre, nous devons adapter notre maquette en fonction de ce qui avait été décidé lors de la signature de la convention de partenariat pédagogique.

Nous proposons le format Licence de Droit classique mais nous ajoutons des enseignements de Droit en allemand. Nous devons ajouter 32 heures au premier semestre et 32 heures au second semestre effectués par des partenaires de Sarrebruck. Et au semestre 6 nous ajoutons « le mémoire de Bachelor » crédité pour 6 ects supplémentaires.

Nous avons convenu qu'un cours de Droit privé serait assuré par le Professeur DUBARRY (co-directeur de la licence Franco-Allemande à Sarrebruck) tandis que le cours de Droit public sera mutualisé avec l'Université de Grenoble. Ce dernier sera dispensé par Madame CHEVALLIER-GOVERS (cours de droit européen en allemand).

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la maquette de Licence 3 de Droit franco-allemande.

6) Procédure d'attribution des contrats doctoraux SFRI.

Prise de parole du Doyen

Il a été décidé d'attribuer, dès cette année, un contrat doctoral SFRI. Chaque laboratoire devra proposer, avant une date limite qui sera fixée rapidement en fonction du calendrier des contrats doctoraux de l'ED DESPEG,

deux candidatures au maximum. Le dossier de candidature devra contenir un projet de thèse, le CV complet du candidat, ainsi que tous les relevés de notes disponibles du candidat au jour de la candidature.

Le conseil de la recherche sera amené à sélectionner le candidat retenu sur la base de ces candidatures et des auditions qu'il mènera.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la procédure d'attribution des contrats doctoraux SFRI.

INFORMATIONS CAMPUS

Prise de parole d'Hubert GOUDINEAU, Directeur administratif

- La commission de sécurité s'est réunie le 6 avril à la Faculté et a donné un avis favorable aux poursuites d'exploitation des différents bâtiments du campus.
- A partir du 3 mai et pendant deux mois une entreprise va intervenir dans les locaux pour finir le câblage et poser les nouvelles bornes WIFI.
- Il y a récemment eu deux appels à projet. L'Université vient d'accorder 128 000 euros au campus pour la rénovation des sanitaires du 3eme et 4eme étage ainsi qu'un bloc sanitaire du coté extension. En vue des travaux énergétiques, ces travaux seront différés au printemps 2023.
Le deuxième appel à projet concerne l'aménagement audiovisuel, ce qui nous permettra de poursuivre l'équipement de nos salles.
- Nous allons nous lancer dans un certain nombre de recrutements, notamment pour le bureau des relations internationales, le service du personnel, l'Ecole doctorale et le bureau des relations entreprises.

La séance est levée à 11h20

